PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LE SAVOIR OU LA POLITIQUE : LA MISSION DES UNIVERSITAIRES AFRICAINS EN QUESTION

Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE
Université de Kara (Togo)
charles.alosse@gmail.com

Résumé :

Le monde universitaire africain est tiraillé entre deux grands pôles perceptibles : d'un côté se trouve le penseur critique, l'intellectuel qui tient à la vérité et s'engage dans de divers débats d'idées, dans les causes humanitaires et sociales ; d'un autre côté se trouve le pôle de l'expert en politique ou de conseiller politique qui s'associe parfois aux pouvoirs politiques afin d'étendre son aire d'influence théorico-pratique moyennant le numéraire. Les universitaires prétendument experts de l'une ou l'autre des questions sociales et politiques sont souvent au garde-à-vous en attendant qu'on les invite à donner leurs avis qui satisfont naturellement les politiques mais qui ne permettent pas de régler concrètement les problèmes réellement. L'objectif de notre propos est d'examiner la place des universitaires dans nos sociétés africaines et d'analyser leur mission de producteurs scientifiques mais aussi de la tentation qui les guette de plus en plus d'être tirés vers la caution politique. Il agit de situer la responsabilité des universitaires africains quant à leurs missions et de la possibilité d'être dévoyés de leur fonction fondamentale d'éclaireurs de la société à travers l'appât du gain qu'offre le monde politique.

Mots clés : Afrique, Éthique, Politique, Responsabilité, Universitaires.

Abstract:

The African academic world is torn between two major perceptible poles: on the one hand there is the critical thinker, the intellectual who holds to the truth and engages in various debates of ideas, in humanitarian and social causes; On the other hand, there is the pole of the political expert or adviser who sometimes associates himself with the political powers in order to extend his area of theorico-practical influence through money. Academics supposedly experts on either social or political issues are often on the alert-You're waiting until they're

invited to give their opinions that naturally satisfy the policies but don't actually address the issues. The aim of our discussion is to examine the place of academics in our African societies and to analyse their mission as scientific producers but also of the temptation that is increasingly lurking them towards political caution. It is a matter of situating the responsibility of African academics for their missions and the possibility of being diverted from their fundamental role as scouts of society through the lure of the gain offered by the political world.

Keywords : Africa, Ethics, Politics, Accountability, Academics.

Introduction

La mission des universitaires en général et celle des universitaires africains notamment consiste à enseigner, à faire la recherche et à rendre service à la communauté. Dans toutes ces activités susmentionnées, l'universitaire est tiraillé entre deux postures, à savoir se maintenir dans la diffusion du savoir-savant ou faire le savoir-action, non pas seulement pour rendre service à la société mais aussi aux politiques. L'université en Afrique, de la période coloniale à nos jours, épouse trois profils de reformes : université coloniale, université des indépendances, université de développement. Si l'université coloniale a été un vecteur de politique de mise en valeur de l'Occident au détriment de l'Afrique, dans la logique de l'université des indépendances et de l'université de développement, elle était appelée à s'émanciper des carcans de la colonisation et soutenir l'action gouvernementale dans le cadre des politiques de développement. Les deux premiers rôles susmentionnés de l'université en Afrique ont une visée idéologique qui cherche à maintenir l'hégémonie de l'Occident sur l'Afrique colonisée ou à s'affranchir mais difficilement de la tutelle de l'Occident et de ses paradigmes méthodologiques et épistémologiques. C'est au niveau du dernier rôle, à savoir allier l'université et le développement, et faire des universitaires des conseillers politiques, que la mission des universitaires s'est dévouée ces derniers temps. La question du développement se pose en Afrique avec acuité et les universitaires, qui sont aussi et avant tout des citoyens, sont de plus en plus visibles dans les arcanes du pouvoir politique soit qu'ils sont consultés, soit qu'ils sont eux-mêmes amenés à exercer la fonction

politique. La raison essentielle qui motive ce dernier rôle des universitaires africains est que les universités publiques sont sous le joug des pouvoirs publics de par leurs financements. Toutes ces pesanteurs font que la mission des universités et des universitaires africains se trouvent véritablement en situation dilemmatique entre la diffusion du savoir et la caution au politique.

Le problème qui se pose est celui de la mission des universitaires africains. La question principale est : l'universitaire, dans le contexte africain, doit-il maintenir sa posture de neutralité axiologique, en faisant uniquement la science, qui est par principe désintéressée, ou bien doit-il faire de la recherche-action en s'engageant politiquement ? De cette question principale découlent deux autres subsidiairement, à savoir : en quoi consistent la neutralité axiologique et l'engagement pour les universitaires africains ? Quels types de neutralité et d'engagement pour les universitaires africains ? Notre hypothèse principale est que les universitaires africains ne doivent pas ignorer leur vocation première de producteurs de savoir même s'ils sont appelés à se prononcer sur des questions politiques. Celle-ci se déploie en deux autres hypothèses spécifiques, à savoir : la neutralité axiologique consiste pour les universitaires africains à se limiter à leur amour pour le savoir et pour la science et à leur diffusion auprès de leur public, mais la tentation est tout aussi grande de verser dans l'arène politique quand on sait que c'est au politique de porter en tout état de cause les projets de société. La neutralité axiologique de l'universitaire africain ne saura être un silence coupable et son engagement même en politique doit être fondamental et non militant. Notre approche méthodologique consiste à s'appuyer sur les thèses qui appellent à la neutralité axiologique du savant face à la politique et sur celles qui dédient à l'intellectuel un engagement politique et social. Ces thèses sont mises en perspectives dans le contexte africain. Pour ce faire, l'argumentaire procède en deux parties : après avoir présenté le tableau binaire de la mission des universitaires africains entre le savoir et le pouvoir, nous situerons leur responsabilité face au dilemme de la neutralité axiologique et de l'engagement politique.

1. La mission des universitaires africains entre savoir et pouvoir

Les universitaires africains sont écartelés, dans leurs missions régaliennes, à produire le savoir mais aussi à faire de la recherche - action et même la politique. Ce dernier rôle est, de plus en plus, visible aujourd'hui sûrement à cause de la reconnaissance, par les politiques classiques, de l'apport pratique des universitaires qui sont censés avoir contemplé la lumière pour pouvoir l'enseigner aux autres et même l'appliquer dans l'arène politique. Comment ces missions sont-elles remplies de ce double point de vue ?

1.1. La mission des universitaires africains : l'engagement pour le savoir

Dans le cadre de l'engagement théorique, les universitaires répondent à l'urgence d'agir en proposant des solutions théoriques. Ces intellectuels se placent en position de retrait par rapport à l'action directe. Ils dressent un portrait de la réalité, analysent les problèmes et terminent leur réflexion en identifiant une solution opératoire ou un plan d'action pragmatique. Les universitaires africains, c'est-à-dire les carriéristes de l'enseignement et de la recherche à l'université en Afrique, ont pour vocation première et irremplaçable de faire dissiper les ombres partout où elles se trouvent pour diffuser la lumière, le savoir. Cela vise à éloigner du continent africain l'ignorance, source d'abrutissement et de sous-développement pour le faire tendre vers la connaissance, l'indépendance, le développement (C. C. Kayombo, 2017).

Le métier de professionnel universitaire est souvent décrit comme correspondant à la mission d'enseignant-chercheur. L'universitaire pratique à la fois l'acte formel d'enseigner et celui de créer des connaissances, acteur d'un débat intellectuel, donc fin connaisseur de l'état de la science et tout autant producteur de connaissance. Les universitaires répondent aux multiples attentes de la société et réalisent leurs différents objectifs qui ont tous la même valeur. Il s'agit de la préparation à une vie de citoyens actifs dans des sociétés démocratiques ; le développement personnel ; le développement social par l'enseignement, l'apprentissage et la recherche d'une base de connaissances approfondie et diversifiée ; ainsi que la préparation à un emploi durable.

L'université se doit de définir les valeurs qu'elle doit mettre en avant et les inculquer à ses membres, aux enseignants, aux étudiants, et personnels administratifs, techniques et de service. Elle renouvèle ses missions multiples et son impact sur l'économie et la société en général à travers la compétitivité, l'employabilité, l'innovation, l'entrepreneuriat, la gouvernance face aux nombreux défis auxquels elle fait face pour exister dans une poussée de la mondialisation.

Les valeurs communes à tous les universitaires sont définies comme : l'engagement à poursuivre la vérité ; la responsabilité de partager la connaissance ; la liberté de pensée et d'expression ; l'analyse rigoureuse des preuves et le recours à une argumentation raisonnée pour atteindre une conclusion ; la volonté d'écouter les autres points de vue et de les juger sur leurs mérites ; la volonté de tenir compte des implications éthiques de certains résultats et de certaines pratiques.

Ces valeurs de l'éthique et de la déontologie concernent à plus d'un titre le milieu universitaire et donc les universitaires africains. L'éthique et la déontologie du métier de l'enseignant-chercheur sont celles-ci : « Écrivains et savants sont des citoyens ; il est donc évident qu'ils ont le devoir strict de participer à la vie publique. Reste à savoir sous quelle forme et dans quelle mesure » (É. Durkheim, 2002, p. 41).

Les règles déontologiques applicables aux enseignants-chercheurs procèdent, en général, de deux corps, à savoir celui applicable en général à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration publique et celui qui s'impose, statutairement et spécialement, aux enseignants-chercheurs eux-mêmes. De cet ensemble, s'ajoutent aux qualités générales exigées de tous les fonctionnaires, l'interdiction du conflit d'intérêt dans des cas génériques et, enfin, des interdictions de comportements dans des situations particulières propres aux enseignants-chercheurs. Cette combinaison de règles semble permettre, soit d'imposer des devoirs au-delà des seules situations concrètes explicitement visées (recrutement, évaluation, recherche et direction de recherche), soit d'imposer d'autres règles, plus contraignantes, que celles qui sont explicitement prévues dans ces situations concrètes (pour les comités de

sélection en particulier). Les règles déontologiques se trouvent d'autant plus efficaces qu'elles réunissent des exigences relevant de qualités générales, des obligations plus précises de comportements dans des situations générales (l'interdiction du conflit d'intérêt) et des obligations spécifiques dans des situations particulières.

É. Durkheim (2002, p. 42) écrivait justement à propos de l'engagement fondamental de l'intellectuel en le distinguant du militant politique :

> C'est (…) surtout, à mon sens, par le livre, la conférence, les œuvres d'éducation populaire que doit s'exercer notre action. Nous devons être avant tout des conseilleurs, des éducateurs. Nous sommes faits pour aider nos contemporains à se reconnaître dans leurs idées et dans leurs sentiments beaucoup plutôt que pour les gouverner ; et dans l'état de confusion mentale où nous vivons, quel rôle plus utile à jouer ? D'autre part, nous nous en acquitterons d'autant mieux que nous bornerons là notre ambition. Nous gagnerons d'autant plus facilement la confiance populaire qu'on nous prêtera moins d'arrière-pensées personnelles. Il ne faut pas que dans le conférencier d'aujourd'hui on soupçonne le candidat de demain.

L'engagement des universitaires avec leurs sociétés et leurs communautés du point de vue social est de deux types. Le premier type d'engagement procède de l'existence même de l'université. L'une des principales fonctions des établissements universitaires consiste à former des diplômés. De plus, les universités sont les dépositaires de trésors (réels et virtuels), conservés dans leurs musées, leurs galeries et leurs centres d'archives. Elles constituent un lieu où l'on peut sans danger s'interroger sur des questions délicates ou des idées audacieuses. Elles fournissent également un matériau utilisé pour une branche de la culture populaire. Toutes ces caractéristiques confirment le statut d'institution sociale à part entière de l'université. Le second type d'engagement passe généralement par des contrats qui le structurent. En vertu de cet engagement, l'université produit des diplômés dans les disciplines et domaines professionnels voulus. Elle répond aux besoins qui ont été constatés, qu'il s'agisse d'inculquer ou d'actualiser des compétences particulières et, d'une façon plus générale, à la demande de formations dans telle ou telle discipline, qui émane des consommateurs. Elle fournit des services, des travaux de recherche et développement, des conseils, dans le cadre d'activités subventionnées ou à but lucratif.

1.2. La mission des universitaires africains : l'engagement politique

Dans le cadre de l'engagement pratique, les universitaires privilégient un engagement politique direct. Les types d'universitaires qui épousent l'engagement politique choisissent d'associer leur implication à celle d'acteurs généralement proches de mouvements sociaux, politiques et de leurs organisations. Ils explorent l'univers complexe du rapprochement entre l'université et la société selon une démarche unissant étroitement la recherche à l'action. Par l'innovation, ils sont à la recherche de moyens de combler les différents besoins exprimés par les acteurs sociaux et politiques. Cette démarche, de la praxie à la théorie, implique la plupart du temps de travailler en synergie avec les politiques et les acteurs de la société civile. L'intellectuel universitaire devient un élément visible d'un processus de mobilisation de ressources axé sur le changement social et la transformation positive de la société et des réseaux institutionnels de l'État.

Les universités africaines sont à l'image de leurs sociétés et de la dynamique politique qui les motive. Pris dans la double dynamique de restructuration globale des États africains, redéfinition de l'éducation au plan international, reconfiguration socio-économique au plan local, l'université et ses agents ont activement pris part aux processus politiques des années 1990. En effet, les mutations politiques qui se sont cristallisées sur l'université l'ont constituée en un enjeu de luttes et l'ont instituée comme arène entre politiciens et entre groupes en compétition pour la gestion du pouvoir. Les universitaires se sont alors investis dans ces mutations comme acteurs incontournables, en y jouant différents rôles.

Les étudiants dont les revendications sont taxées de refléter celles des politiques, et quelques fois soutenus par des enseignants de par leurs opinions, se sont avérés des agents importants de l'amplification des revendications politiques et de mobilisation des autres catégories sociales. Les enseignants se sont davantage engagés dans la formalisation et la gestion directe de l'ordre politique démocratique, continuant ainsi leur stratégie d'investissement dans la structuration, la définition et la gestion de l'État postcolonial. La coïncidence entre le monde universitaire et le monde politique est avérée. On y voit des traces dans les postes de nomination (qui sont plus réservés aux militants) et les postes

d'élection où s'agitent plus les réfractaires au pouvoir et qui ont beaucoup plus foi à leur légitimité.

Dans la plupart des États africains, les Universités publiques sont politisées. On y voit la réplication de la bipolarité de la vie politique entre partis au pouvoir et partis d'opposition. Les militants et sympathisants des syndicats sont visiblement repartis dans cette géopolitique. La tentation de l'argent a amené certains universitaires africains à faire de l'expertise politique en dépassant le cadre de la vérité pour verser dans l'idéologie. Nombre d'universitaires en Afrique et au monde ont été taxés de cautions au pouvoir politique et à des régimes totalitaires. E. Saïd (1994) et J.-J. Salomon (2006) ont mis en perspective cette collusion entre le savant ou l'intellectuel et le politique.

L'engagement lie l'université et ses membres à la société. En vertu des principes qui régissent les relations liées à la première mission de l'université de produire du savoir, les universités jouent tout autant un rôle primordial dans la cohésion sociale et la résolution des problèmes que rencontrent les décideurs publics et les professionnels de tous horizons. A. Touraine (1972) a fait, dans le contexte américain, une contribution capitale au problème de la place du système d'éducation dans la société qu'on peut rapprocher au contexte africain. Avec la popularisation de l'université, le progrès de la connaissance scientifique et de son rôle dans le développement social a remplacé les crises de socialisation par des conflits sociaux de portée générale, à travers lesquels commencent à se dessiner les rapports et les conflits de classes propres aux sociétés technocratiques.

L'université, parce qu'elle est un centre de production et de diffusion de la connaissance scientifique, devient de plus en plus un lieu central des conflits sociaux de notre temps. L'université a eu successivement une fonction d'adaptation au changement économique et à l'intégration nationale, de consolidation d'une élite dirigeante, enfin, de production scientifique et technique. Cette dernière place l'université au cœur des forces et des rapports de production et lui donne un rôle politique. À l'ère du savoir, science, société et pouvoir ont nécessairement un lien intrinsèque (J.-M., Ella 2007).

2. Le dilemme de la neutralité et de l'engagement chez les universitaires africains

Les universitaires africains sont écartelés entre la mission de faire la recherche théorique et celle de faire appliquer leur théorie dans l'arène politique ou de les appliquer eux-mêmes. Seulement, la neutralité pour la science ne doit pas les éloigner du champ social et politique et leur engagement doit aussi être responsable pour qu'ils ne soient pas taxés de militants ou bien de caution à des politiques peu orthodoxes. Quel type d'engagement les universitaires africains doivent privilégier aujourd'hui ?

2.1. Les responsabilités des universitaires africains dans la diffusion du savoir

Les universitaires africains ont bien évidemment des responsabilités dans la diffusion du savoir dans le maintien de la distance épistémologique pour qu'ils ne se versent pas eux-mêmes dans les résultats de leurs recherches du moins qu'ils maintiennent la neutralité axiologique. Ces responsabilités sont la recherche de la vérité et la nécessité pour eux de faire que les savoirs qu'ils distillent au sein des sociétés les amènent à les émanciper. M. Weber (2005) avertit que le discours scientifique doit être autonome au regard des valeurs du chercheur, même s'il n'ignore pas en amont une relation aux valeurs qui orientent le choix de ce dernier sur l'objet de sa recherche et les méthodes mises en œuvre.

En revanche, il récuse dans le corps de l'analyste un point de vue normatif amenant le chercheur à encenser ou à dénoncer, à imposer sa hiérarchie du bien et du mal. Même si L. Brière, M. Lieutenant-Gosselin, F. Piron (2019) doutent de la neutralité de la recherche scientifique, pour Max Weber (2005, p. 41), il importe de « reconnaître que l'observation de faits (…), la description de la structure interne de biens culturels, d'une part, et d'autre part la formulation d'une réponse à la question de savoir quel type d'action on doit adopter au sein de la communauté culturelle et des groupements politiques, constituent deux ordres de problème absolument hétérogènes ». Il convient de laisser le lecteur ou l'auditeur déterminer « le point à partir duquel lui-même pourra prendre position sur la question en fonction de ses propres idéaux ultimes ». Il ajoute

que « le prophète et le démagogue n'ont pas leur place à la chaire d'un amphithéâtre » (M. Weber, 2005, p. 40-41).

Le penseur de la société n'est pas un homme politique ou un directeur de conscience, sa tâche est de comprendre et d'analyser un domaine de la vie sociale, mais non de parler en son nom. Il dénonce « cette dangereuse illusion qui se figure qu'il est possible de parvenir à des normes pratiques ayant une validité scientifique à la faveur d'une synthèse ou d'une moyenne de plusieurs points de vue partisans » (Weber, 1992, p. 129). Le refus de la neutralité axiologique au nom de la critique sociale et de l'adhésion à une cause en faveur de populations dominées ou malmenées est un refus de la confusion des rôles entre les sciences sociales et le politique. Certes, le chercheur entretient toujours un rapport particulier aux valeurs mais cette relation affective marquée demeure en amont de la recherche. L'analyse ne confond pas jugement de fait et jugement de valeur. Et son engagement demeure hors de son existence de scientifique.

Telle était également la position d'Émile Durkheim (1978, p. 38-39) :

> Mais de ce que nous nous proposons d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à l'améliorer (...) Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est au contraire pour nous mettre en état de mieux les résoudre.

La qualité d'une recherche ne tient pas à sa force de profération ou à l'ampleur de son indignation, mais à la valeur de ses analyses pour mieux comprendre les faits qu'elle analyse et laisser les acteurs trouver éventuellement les solutions qui s'imposent.

Les membres de la communauté universitaire doivent, eux aussi, remplir un certain nombre d'obligations qui découlent de ce que l'on peut appeler la citoyenneté universitaire. En effet, pour être membre d'une université, il ne faut pas se contenter d'accomplir les tâches les plus évidentes qui se présentent. Cette citoyenneté supposait d'accomplir certaines tâches collectives : procéder aux contrôles des connaissances, faire partie de diverses commissions et définir

les grandes lignes des stratégies. Ces pratiques font d'ailleurs l'objet de publications sans cesse plus nombreuses.

Aujourd'hui, on a constaté que ces pratiques n'étaient plus exclusivement réservées aux membres du personnel enseignant. Nul ne conteste en effet le soutien et la valorisation qu'apportent dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et des services les membres de la communauté universitaire. Qualifié dans différents types de secteurs, chacun d'entre eux a sa propre sphère de compétences professionnelles, ses propres responsabilités et voyant son rôle reconnu à travers les services à la communauté.

La citoyenneté universitaire repose au fond sur la notion d'appartenance. Ces responsabilités sont notamment : un certain type d'intégrité universitaire, qui repose précisément sur le recours à des procédures scientifiques. La reconnaissance d'autrui et l'honnêteté dans les écrits, par exemple en faisant toujours référence avec exactitude et sérieux aux travaux des autres dans ses propres travaux. Un certain savoir-vivre académique, qui consiste par exemple à écouter les autres et à tenir compte de leur opinion, une aspiration à l'auto motivation et à l'aptitude à apprendre de manière autonome, la soumission aux règles de discipline, le respect de l'environnement de travail des membres de la communauté universitaire, l'adhésion à un ensemble d'engagements et de pratiques collectivement obtenus.

Le souci épistémologique vise à élaguer autant que possible le supplément affectif qui risque de compromettre une recherche. L'évidence première est rarement le meilleur ancrage pour la qualité du travail, le cheminement avec les acteurs, une meilleure connaissance de leur parcours, des méthodologies employées de manière judicieuse, visent justement à éloigner toute subordination de l'analyse à l'émotion, voire à la sentimentalité. L'affectivité doit rester à sa juste place, celle d'une amorce, d'une aide à la compréhension, mais par un contrôle personnel, le chercheur s'efforce de la maintenir hors de ses analyses.

2.2. La responsabilité des universitaires africains dans leur engagement politique

L'université en arrive à être un des moteurs du développement de la modernité et de la mondialité. L'enjeu ou la question universitaire renvoie à sa capacité de se doter d'une bonne marge d'autonomie et de liberté en matière scientifique et technologique par rapport à l'emprise du pouvoir politique. Sinon, la fonction civilisationnelle de l'institution universitaire disparaît au profit d'une fonction purement utilitariste. J. Dewey (1975) plaide pour une université pragmatique, conscient des dangers qui guettent l'institution universitaire, particulièrement ceux qui sont associés à un trop grand assujettissement de la science aux besoins et aux intérêts du pouvoir politique ou du capital.

Concrètement, ce repositionnement des rôles de l'université n'est pas sans profiter au monde universitaire. D'une part, les universités se multiplient ; d'autre part, les clientèles augmentant et se diversifiant, les champs d'études se fragmentent et les programmes se multiplient. L'université renouvelle sa programmation au profit d'une spécialisation de l'enseignement et de la recherche en un corps élargi de disciplines et de sous-disciplines. La taylorisation de l'université fait voler en éclats les dispositifs classiques de formation et de recherche. Le mode de fonctionnement adopté par les sciences naturelles se diffuse, contaminant les autres domaines, éliminant le chercheur individuel pour favoriser les groupes de recherche formés de spécialistes qui travaillent sur des fragments de la chaîne de connaissance. Cette colonisation du champ universitaire se construit sur la segmentation des tâches, un véritable marché économique émerge. Il offre une variété de produits et de services relevant du savoir.

Le rôle de l'universitaire se conforme à ce nouvel environnement. Division du travail oblige, l'universitaire devient un spécialiste d'un champ précis du développement des connaissances. L'érudit généraliste philosophe de l'époque des Lumières, travaillant seul ou en petit groupe, laisse la place au spécialiste membre d'une et préférablement de plusieurs équipes de recherche qui se penchent sur des questions soulevées par une modernité assoiffée de progrès social, culturel, économique ou politique. La condition de salarié confère à

l'universitaire une autonomie d'action ; sa syndicalisation lui donne une marge de manœuvre supplémentaire.

Les contraintes économiques qui pèsent désormais sur l'univers de l'université sont abondamment décrites par A. B. Cabal (1995). La nouvelle matrice permet à l'universitaire de lier sa réflexion et sa production intellectuelle ainsi que son rôle de pédagogue et de formateur à une rationalité indépendante des aspirations et des intérêts portés par l'aristocratie et les politiques. D'un autre côté, elle l'enferme dans la contrainte du carriérisme. À l'ancien type d'attachement succède une nouvelle affiliation, économiciste cette fois. De façon pratique, le contrat professionnel donne à l'universitaire une plus grande autonomie. Pour cheminer dans le champ des places et des positions disponibles, les règles formelles et informelles régissant la mobilité au sein de la structure universitaire constituent soit des occasions à saisir, soit des contraintes à respecter. L'autonomie gagnée se trouve rapidement enfermée dans un nouveau carcan. Les chaînes ne sont plus imposées de l'extérieur, mais de l'intérieur. S'il doit accomplir trois tâches complémentaires, la recherche, l'enseignement et les services à la communauté, l'universitaire le fait en fonction d'objectifs carriéristes, professionnels ou de vocation.

La fonction universitaire qui s'oriente de plus en plus vers la productivité. Aujourd'hui, la pensée unique de la technoscience règne sur un paysage intellectuel désertique. Aucune des civilisations non occidentales n'est en mesure, ni ne semble pas avoir le désir de le faire, de proposer une solution de rechange contre la rationalité économique, ce qui fait de la science une condition gagnante pour faciliter la reproduction de la civilisation capitaliste. Il découle de cette analyse que l'exercice d'une science critique, en ce qui concerne tant l'actualisation des anciens paradigmes ou l'émergence de nouveaux que leur transposition dans la pratique, demeure difficile, parce que peu valorisé et non soutenu financièrement.

De nos jours, bien installés au pouvoir, les discours libéraux et néolibéraux renouvellent constamment leur base, consolidant le processus de complexification d'une pensée mondialisée et sans véritables oppositions. Dans

un tel contexte, l'antithèse hégélienne est marginalisée et en voie de disparition. Fait exceptionnel dans l'histoire de l'humanité, nous en sommes arrivés à un point où la rationalité et la nécessité économiques sont devenues hégémoniques et traversent l'ensemble des différents espaces culturels de la planète.

Comme le rappelait R. Aron (1955) à propos de la responsabilité des intellectuels vis-à-vis de la société française à propos de l'évolution des mots gauche, révolution et prolétariat, les universitaires africains ont bien évidement le devoir de mesurer leur engagement dans la réalisation de leurs missions en rapports aux mutations sociales. Bien des savants ont été tentés puis dévoyés par la politique. Bien des penseurs ont souillé leurs noms en se compromettant avec des idéologies peu orthodoxes. Mais, il en existe d'autres qui, forts d'une éthique inébranlable et d'une sagesse inaltérable, ont su éclairer leurs sociétés et orienter leurs politiques vers le bien commun et la justice. L'engagement de l'universitaire en politique n'est donc pas, par définition même, un acte de trahison ou une entreprise vouée à l'échec mais un engagement privé qui peut le lier quant à sa liberté réelle de dire le droit aux côtés des faits. Il convient cependant de dépasser la neutralité devant des projets politiques antidémocratiques et de circonscrire son engagement même en étant appelé à la gestion de la chose publique.

La question de l'autonomie scientifique et pédagogique et de la liberté académique des universitaires demeure. Au-delà du recours à la décentralisation et à l'autonomie financière en vue d'améliorer l'encadrement universitaire, il convient de garder à l'esprit que les questions des libertés académiques et de la franchise universitaire ne peuvent se penser indépendamment de celles des libertés publiques et qu'il est utopique de croire que les universitaires retrouveraient une marge de liberté là où, en tant que citoyens, ils y auraient renoncé. L'engagement de l'universitaire en politique ne doit pas du reste s'assimiler au militantisme, mais il s'agit plutôt d'un engagement fondamental au sens où l'entend M. Savadogo (2018) comme une éthique de l'engagement.

Conclusion

En posant le problème de la mission des universitaires africains, nous avons adopté une argumentation en deux moment pour présenter l'alternative binaire de la mission des universitaires africains entre le savoir et le pouvoir, et situer leur responsabilité face au dilemme de la neutralité axiologique et de l'engagement politique. La prospective d'universitaires pour l'Afrique correspond à un type d'intellectuels en clin aux problèmes de l'Afrique. Il s'agit d'intellectuels universitaires qui s'attellent à la tâche qui lui incombe pour approcher la réalité, afin de mieux la comprendre et, surtout, pour renouveler les pratiques sociales émancipatrices. Ce type d'engagement permet à l'intellectuel de se mettre au diapason de la neutralité et de la position, c'est-à-dire de se situer entre l'engagement théorique et l'engagement pratique.

Il existe des familles de valeurs qui sont caractéristiques de l'Université et qui, dans un contexte plus large, déterminent la contribution de ce secteur à tous les projets que la société entreprend. Ces familles de valeurs représentent les deux types de neutralité ou d'engagement fondamentaux pour les universitaires. Au nom de la neutralité axiologique, les universitaires sont tenus à la production efficace et responsable des connaissances ainsi qu'aux modalités de leur utilisation dans la vérité : les universitaires doivent faire montre de valeurs de l'éthique professionnelle étant modèles et leaders dont les actions sont suivies socialement. Au nom de la neutralité politique, les universitaires doivent être conscients de la place de l'université en tant qu'institution publique au sein de la société en préservant leur ascèse de savant, même dans leur engagement politique.

Références bibliographiques

ARON Raymond, 1955, *L'Opium des intellectuels*, Paris, Calmann-Lévy.

BRIERE Laurence, LIEUTENANT-GOSSELIN Mélissa, PIRON Florence (dir.), 2019, *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec, Éditions sciences et bien commun.

CABAL Alfonso Borrero, 1995, *L'université aujourd'hui. Éléments de réflexion,* Ottawa / Paris, CRDI / UNESCO.

DEWEY John, 1975, *Démocratie et Éducation,* Paris, Armand Colin.

DURKHEIM Émile, 2002, *L'individualisme et les intellectuels,* Paris, Éditions Mille et une nuits.

ELA Jean-Marc, 2007, *L'Afrique à l'ère du savoir : science, société et pouvoir,* Paris, L'Harmattan.

KAYOMBO Chrysostome Cijika, 2017, *L'enseignement supérieur et universitaire en Afrique. Contextes, débats, critiques, enjeux et perspectives,* Paris, L'Harmattan.

SAÏD Edward, 1994, *Des intellectuels et du pouvoir,* Paris, Le Seuil.

SALOMON Jean-Jacques, 2006, *Les Scientifiques : entre pouvoir et savoir*, Paris, Albin Michel.

SAVADOGO Mahamadé, 2008, *Pour une éthique de l'engagement,* Namur, Presses de l'Université de Namur.

TOURAINE Alain, 1972, *Université et société aux États-Unis,* Paris, Seuil.

WEBER Max, 1992, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Presses Pocket, Agora.

WEBER Max, 2017, *Le Savant et le Politique,* Paris, La Découverte.